

## ESSAYISTE OUBLIÉ

### Pierre de Sales Laterrière (1743-1815) : mémoires et oublis

Pierre de Sales Laterrière est un personnage encore peu connu, tout comme la période durant laquelle il s'est illustré : le premier Québec et le Bas-Canada où il a vécu de 1766 à sa mort, en 1815. Arrivé au lendemain de la Conquête anglaise, ce jeune Albigeois s'est vite intégré à la société canadienne, dans le négoce, d'abord, puis dans l'industrie métallurgique et la santé publique. Outre ses travaux de médecine, ses contributions à une société savante londonienne et à des gazettes québécoises, cet aventurier nous a laissé un récit autobiographique qu'il a d'abord intitulé *Mémoires historiques*, puis *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*. Paru à titre posthume en 1873, ce document est une autobiographie romancée que le vieux médecin a rédigée au terme d'une existence tumultueuse qui s'est close sur une paisible retraite dans sa seigneurie des Éboulements. Ce bilan de vie où il se donne le beau rôle intègre aussi des journaux de bord tenus régulièrement, au hasard de ses voyages, de ses études aux États-Unis, de son exil à Terre-Neuve, au Portugal, en Angleterre, ou durant ses traversées de l'Atlantique. Fondues dans un genre hybride d'autobiographie, les considérations politiques et les réflexions morales qui parsèment le récit font aussi pencher l'œuvre vers l'essai philosophique. En effet, ce libre-penseur (que l'Église a condamné pour concubinage et qui compte parmi les premiers francs-maçons canadiens) ne rate pas une occasion de dénoncer la superstition et le fanatisme. Emprisonné avec d'autres « intellectuels » soupçonnés de sympathies avec l'ennemi américain, Laterrière a toujours fait preuve d'une indépendance de caractère que partageaient du reste nombre de ses contemporains. Si je me suis intéressé à lui en lui consacrant une biographie et divers travaux dont une réédition de ses mémoires, c'est que Laterrière incarne à mes yeux l'esprit d'entreprise et la détermination d'une nouvelle classe de Canadiens engagés dans le commerce et la politique au lendemain de la Conquête.

Contrairement à une idée reçue, les débuts de la *Province of Quebec* ne sont pas une période de repli et de renoncement pour les anciens sujets de Louis XV (devenus nouveaux sujets de George III). Laterrière témoigne dans ses mémoires de la montée d'une nouvelle bourgeoisie francophone. Celle-ci tire parti des institutions anglaises et parvient à s'affirmer, dès cette époque difficile, en jetant les bases d'un nouveau pays. Le parcours rocambolesque de Laterrière permet de mieux comprendre le passage du Québec au Bas-Canada, dans le contexte mouvementé des révolutions américaine et française, puis des guerres napoléoniennes. Avec Laterrière et ses contemporains, on suit

la propagation des idées philosophiques du XVIII<sup>e</sup> siècle en Amérique du Nord. S'il n'est pas vraiment un «philosophe» (au sens militant du terme), comme le sont alors Valentin Jautard et Pierre du Calvet, l'homme d'action qu'est Laterrière a été formé en France au milieu du siècle des Lumières. Il apporte au Canada un esprit critique, un intérêt pour l'éducation et un sens du bien commun qui le rattachent à l'intelligentsia du temps. Autant d'éléments qui rendent le personnage attachant et d'une grande actualité, près de deux siècles plus tard. Je ne peux ici que rappeler quelques étapes de son parcours, en renvoyant pour le détail à ma biographie parue en 2000 (voir les indications bibliographiques à la fin de l'article).

Passons rapidement sur les péripéties qui conduisent Laterrière en prison de 1779 à 1782, sur son exil à Terre-Neuve, son retour au Québec, sa formation médicale à Boston, sa pratique à Trois-Rivières, puis à Québec où on le retrouve affilié à Merchant Lodge<sup>[1]</sup>. Durant un séjour tardif au Portugal et en Angleterre, il devient membre d'une société savante à Londres et, de retour au Bas-Canada, il finit sa vie en tant que petit notable. Devenu seigneur des Éboulements et juge de paix, il cède son cabinet à ses fils médecins dont le cadet s'occupera plus tard de la publication des *Mémoires* et dont l'aîné publiera lui-même un essai politique sur les Canadiens. Prenant l'initiative de publier ces *Mémoires*, l'abbé Casgrain formule l'avis suivant: « Ce précieux manuscrit [...] forme un volume considérable, de l'intérêt le plus piquant. Écrit d'un style clair et ferme, il ressuscite une foule d'anecdotes, ouvre des aperçus nouveaux sur la politique, les hommes et les mœurs de cette époque trop peu connue de notre histoire. » Les observations de Laterrière se révèlent en effet particulièrement éclairantes sur la période des années 1780, époque durant laquelle le Canada s'achemine vers sa première constitution (1791). Vivant en concubinage à Trois-Rivières, le médecin défraie la chronique en pratiquant des autopsies publiques ; il perd alors sa clientèle à la suite de pressions exercées par l'évêque. Intimement liés à sa vie privée jugée « dissolue », les ennuis rencontrés par l'esculape témoignent des résistances au changement manifestées à l'époque par l'Église catholique, notamment en ce qui concerne les nouveaux projets d'instruction publique. Devenu médecin-apothicaire itinérant, Laterrière continue avec la même détermination de suivre sa ligne de conduite, comme le font aussi, chacun dans leur domaine, Pierre Du Calvet, Henry Mézière, Joseph Quesnel et quelques autres lettrés actifs à *La Gazette de Montréal*. Je renvoie à la réédition récente (2010) de ce périodique fondé par Fleury Mesplet et Valentin Jautard en 1778 et qui, censuré en 1779, conduisit ses fondateurs en prison. Laterrière (lui-même *persona non grata* du gouverneur Frederick Haldimand) partagea la geôle des deux gazetiers pendant deux ans. Le mémorialiste évoque également la figure d'un autre prisonnier politique, Pierre du Calvet. On doit à ce juge en rupture de ban l'*Appel à la justice de l'État* (1784), pamphlet à l'origine de la première constitution canadienne, réédité en 2002 par Jean-Pierre Boyer. Les réformistes s'inspireront largement de cet *Appel*. Dans l'autre camp, en revanche, une partie de la noblesse canadienne s'alliera au clergé pour s'opposer au moyen de pétitions à ces innovations constitutionnelles. Là encore, la façon dont Laterrière évoque le clergé catholique est assez révélatrice du climat ambiant (voir l'extrait présenté à la fin de

l'article). Précisons que ses critiques ne visent pas seulement le clergé catholique. Évoquant son séjour au Massachusetts en 1788-1789, il n'épargne pas davantage les préjugés locaux. Il s'en prend au « fanatisme méthodiste » et dénonce le « despotisme » anglican qu'il s'étonne de voir sévir « dans un pays républicain ». Quant au clergé catholique, si Laterrière est impitoyable envers le curé Marcheteau des Éboulements, il sait aussi distinguer les « fanatiques » des prêtres instruits et dévoués. Il mentionne par exemple ses liens d'amitié avec l'abbé Claude de la Poterie, qu'il rencontra à Boston l'année même où ce dernier y fondait la première église catholique. Il évoque aussi dans ses mémoires les curés « Archambault, Cressé et le père Brassard ». Ce dernier possède le profil du prêtre « éclairé » qui a la faveur de Laterrière. Louis-Marie Brassard, curé de Nicolet et de Baie-du-Febvre où résida Laterrière, est présenté par Amédée Gosselin comme un « grand ami de l'éducation qui léguera par testament le peu de bien qu'il aura à sa mort pour l'instruction des jeunes gens ». Tout aussi nanti socialement et libéral d'esprit est Charles-François Bailly de Messein, un autre prêtre contemporain de Laterrière. Bravant son évêque, le prêtre osa réclamer (en vain) la fondation d'une première université au Québec. La question de l'instruction fait l'objet de passionnants débats publics au début des années 1790.

À la même époque, Laterrière, qui est féru d'obstétrique, s'engage résolument dans la formation des sages-femmes. En 1791, il s'adresse au Conseil législatif de ce qui était devenu depuis peu le Bas-Canada. Dans une lettre où il fait état des « pures intentions qui l'animent pour le soulagement de ses semblables », il soumet un programme de formation « quant à la profession d'accoucheur et d'accoucheuse » (Laterrière se désignait lui-même comme « sage-femme homme »). S'offrant à donner bénévolement des cours, il évoque un enseignement qui devrait « rendre capables les femmes qui pratiquent l'art d'accoucher moins dangereux pour la vie et la santé des sujets de Sa Majesté ». Chez Laterrière, la mention du « bien public », l'appel à « la sagesse de la législature », le désir de « dédier ses services au public » le disputent à la compassion pour les souffrances des femmes et à la foi dans l'éducation populaire. L'altruisme guide ce médecin franc-maçon dont la démarche ne vise, dit-il, qu'au progrès de l'humanité. En cette matière, tout comme ses fils, Laterrière travaille à l'amendement du système canadien. Il dénonce l'ignorance et « la superstition grossière du peuple, qui empêche l'exécution des projets utiles pour la conservation du genre humain ». C'est, selon lui, par un incessant « combat » que seront anéantis « les anciennes habitudes et préjugés ». Malheureusement, le projet de Laterrière n'aboutira que deux siècles plus tard, avec la mise sur pied par l'Université du Québec à Trois-Rivières du programme de « baccalauréat en pratique sage-femme ».

Comment se fait-il donc qu'un personnage comme Laterrière ait été si longtemps négligé par l'historiographie québécoise ? Disons tout d'abord que son cas n'est pas unique et que la plupart de ses contemporains ont connu la même disgrâce en raison même de l'époque où ils ont « sévi » : l'après-Conquête. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux premières années du XX<sup>e</sup>, l'historiographie cléricale dominante a jeté l'opprobre sur les « voltairiens » des années 1770-1780, témoin les propos de l'abbé Camille Roy : « ces demi-lettrés et [...] ces épaves de la morale que le flot de la mer avait [...] jetés sur nos rivages ». Pour messeigneurs Plessis, Lartigue, Signay, Bourget, la

seule Conquête qui comptât fut celle qui, providentiellement, épargna les bons Canadiens des affres révolutionnaires. Par la suite, la Conquête resta longtemps un point aveugle ou un « nœud de mémoire », au sens où l'entend Pierre Nora. Depuis Lionel Groulx, cette période a divisé les historiens. On se rappelle les débats, qui ont opposé dans les années 1950-1960 l'École de Montréal (Michel Brunet, Guy Frégault et Maurice Séguin) et celle de Québec (Fernand Ouellet, Jean Hamelin et Marcel Trudel). Aujourd'hui encore, les « lendemains de Conquête » soulèvent l'ire des souverainistes les plus durs. Qu'il suffise d'évoquer les anathèmes de feu Pierre Falardeau contre feu Marcel Trudel, contre tous les « collabos » et « trous du cul bardés de diplômes » qui s'avisent encore, tonnait Falardeau, de « fêter les "avantages de la Conquête" ». Une mémoire honteuse de cette dernière taraude encore l'esprit de certains Québécois, car ils l'associent à une défaite, comme ce fut le cas au cours des commémorations du 250<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham, en 2009. Or, la plupart des lettrés canadiens contemporains de Laterrière appartiennent à cette époque « honnie ». À cela s'ajoute le fait que notre homme n'était pas canadien de naissance, non plus que Mesplet, Jautard et Du Calvet (grave défaut pour des individus qui ont pourtant travaillé toute leur vie à faire progresser leur patrie d'adoption). L'historiographie traditionnelle, comme celle de la Révolution tranquille, préfère faire remonter l'émancipation québécoise à l'époque de la génération suivante, celle des Patriotes. Une autre « raison » explique aussi le mauvais sort fait à notre mémorialiste par ceux qui le redécouvrent dans les années 1960-1990. Comme le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (1978), lorsque le *Dictionnaire biographique du Canada* signale en 1980 les *Mémoires* de Laterrière, il fait écho aux propos d'Aegidius Fauteux, lequel, en 1926, accusait celui-ci d'avoir menti sur ses origines et sur sa formation médicale (accusation reprise par Gérard Malchelosse en 1960).

Une autre raison explique aussi le mauvais sort fait à notre mémorialiste par ceux qui le redécouvrent dans les années 1960-1990. Comme le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* (1978), lorsque le *Dictionnaire biographique du Canada* signale en 1980 les *Mémoires* de Laterrière, il fait écho aux propos d'Aegidius Fauteux, lequel, en 1926, accusait celui-ci d'avoir menti sur ses origines et sur sa formation médicale (accusation reprise par Gérard Malchelosse en 1960).

Les critères moraux du XIX<sup>e</sup> siècle comptent encore pour ces deux auteurs qui traitent le mémorialiste de « gascon, menteur, arriviste, imposteur » et qui influencent ainsi leurs successeurs. N'appréciant point la part de fiction présente dans toute entreprise autobiographique, les littéraires eux-mêmes reprochent aux *Mémoires* de n'être qu'un « roman ». Enfin, dernière explication de la mise à l'écart de Laterrière par les défenseurs mêmes de la libre-pensée : le différend qui opposa Laterrière à Jautard et à Mesplet au moment de leur incarcération. Certes, la rude cohabitation des prisonniers, la promiscuité dégradante qui fut leur lot pendant trois ans ne put que nourrir l'animosité des gazetiers contre le mémorialiste, qui, pour sa part, ne les épargna guère dans ses souvenirs. De là à supprimer toute distance critique, deux siècles plus tard, en ayant des mots souverainement méprisants à l'égard de Laterrière dans des pages hagiographiques consacrées à Mesplet et à Jautard... C'est ce dont se sont rendus coupables Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland dans les années 1980. J'ai tâché par la suite de rectifier le tir en me basant sur une lecture serrée des archives et en reconnaissant les mérites tant

des journalistes que de Laterrière. L'homme aura occupé mon attention durant plus de quinze ans. Sans relâche, j'ai argumenté alors en sa faveur et je me réjouis aujourd'hui de verser au dossier ces lignes qui paraissent dans *Argument*.

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

On trouvera plus de détails sur Laterrière, ses contemporains et son époque sur le site « Archéologie du littéraire au Québec » (ALAQ) : [www.alaq.uqam.ca](http://www.alaq.uqam.ca). Voir aussi les bibliographies des ouvrages de Bernard Andrès signalés ci-dessous (2000 et 2003).

### Principaux écrits de Laterrière :

— *A Dissertation on the Puerperal Fever, delivered at a public examination for the degree of bachelor in medicine [...] of the University at Cambridge, in America, by Peter de Sales de la Terriere, from Canada*, Boston, Samuel Hall, 1789 [une traduction française de cette dissertation a été publiée par Jacques G. Ruelland en 1990 dans les *Cahiers de la Société historique du Marigot*].

— *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*, Québec, Imprimerie de l'Événement, 1873, 271p. [Réédité par Bernard Andrès avec une préface sur l'histoire de cet ouvrage et de sa réception, ainsi que les lettres de prison de l'auteur : *Les Mémoires de Pierre de Sales Laterrière*, suivi de *Correspondances*. Édition commentée, Montréal, Triptyque, 2003, 320 p. (bibliographie, p. 313-318).

### Travaux sur Laterrière :

— Bernard Andrès, *L'Énigme de Sales Laterrière*, Montréal, Québec Amérique, 2000, 872 p. (bibliographie, p. 813-853).

— Bernard Andrès, « Les manuscrits d'un Albigeois : de la signature maçonnique dans les pétitions québécoises de Pierre de Sales Laterrière (1778-1782) », dans Jacinthe Martel et Robert Melançon (dir.), *Inventaire, lecture, invention [...] ,* Montréal, Paragraphes, Département d'études françaises, Université de Montréal, 1999, p. 119-152.

— René Beaudoin, « L'énigmatique Laterrière : le personnage et ses *Mémoires* », dans Bernard Andrès et Marc André Bernier (dir.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 119-139.

## EXTRAITS DES *MÉMOIRES DE PIERRE DE SALES LATERRIÈRE ET DE SES TRAVERSES (1873), D'APRÈS LA RÉÉDITION DE 2003 :*

**Pages 68-69** (ses études médicales à Paris vers 1766)

Mes études se soutenoient bien d'une expérience à une autre, parce que je prêtois une exacte attention à toute chose. Avant d'aller plus loin, je vais vous faire part d'un autre acte d'écervelé ; car il faut donner à la nation française cet esprit d'invention qui lui appartient, et que les autres nations achèvent de perfectionner et parfaire. Un certain génie de l'Académie voulant prouver que la joie de la vie et le chagrin de la mort

logoient dans le sens, que l'on pouvoit en faire l'expérience sur un criminel, si le roi vouloit en accorder un ; ce qu'ayant obtenu et la grâce pour la victime si elle n'en mouroit pas, l'Hôtel-Dieu fut encore choisi pour cet essai, qui se fit devant la faculté. Le meurtrier arrive, qui annonce que le criminel doit mourir de peur. On place celui-ci sur une bergère, les yeux bandés, et l'autre lui dit d'une voix de bourreau que sa sentence porte qu'il doit mourir par perte de tout son sang aux quatre veines. Huit satellites de l'art médical sont occupés, quatre à faire semblant de lui piquer et ouvrir les veines tout d'un tems, et les quatre autres à verser de l'eau chaude sur les prétendues ouvertures, d'où elle coule dans les poëttes, jusqu'à suffisante exécution. Tout finit tel que prédit au bout de 25 minutes par le deliquium et la mort de la victime, sans qu'aucun des moyens de résurrection que l'on employa dix minutes après avec tous les soins possibles (comme on les administre aux noyés) put la faire revenir. Ce fut le premier et dernier essai de ce genre, le roi ayant répondu que c'étoit assez. J'y étois aussi proche qu'à l'expérience de la transfusion du sang, j'abhorrois la dureté et l'inhumanité de l'opérateur, et je finis par avouer en moi-même que notre vie est bien peu de chose.

**Pages 205 et 274 (son rapport à la religion):**

J'étois bien avec les curés, et c'est tout dans ces lieux, où un seul homme gouverne les autres, surtout à la faveur de préjugés religieux fanatiques, extraordinairement puissans chez un peuple chrétien, bon, mais mal instruit. Cette politique, je l'ai toujours très-strictement observée avec ces messieurs, qui sont de bonnes gens pourvu que l'on fasse aveuglément à leur fantaisie. Si vous n'en faites rien, vous êtes alors un homme sans religion : point de Pâques ! .... Damné !.... Voilà justement où en sont réduits ces honnêtes et bons Canadiens faute d'instruction. Et leur parler d'écoles, c'est se montrer du coup leur ennemi : ils soutiennent que les ignorans sont plus honnêtes et plus dévots que les hommes qui ont des connaissances. Toutefois cela n'est pas général ; il y en a qui sont infiniment estimables par leur mérite et leur science, en même tems que des hommes dévoués à Dieu [...]

Le reste de mon revenu a passé à faire des charités pour effacer mes vieux péchés. La chose me parut toujours si drôle, que je ne dis rien et me trouvai content, remerciant Dieu de la grâce qu'il m'avoit faite de m'avoir enseigné si vite le moyen d'aller en paradis ; je me crus absous de tout le passé, bien résolu cependant de ne plus pécher comme je l'avois fait, parce que tout le reste de mes revenus y passeroit....

**Bernard ANDRÈS\***

**NOTES**

\* Romancier et essayiste, Bernard Andrès est professeur de lettres à l'UQÀM et chercheur invité à l'Université de Nice Sophia-Antipolis. Il s'intéresse principalement à l'origine des lettres québécoises (1759-1839), anime depuis 1991 le projet «Archéologie du littéraire au Québec» et dirige la collection «L'Archive littéraire au Québec» aux Presses de l'Université Laval.

---

[1] La Merchant Lodge est une loge maçonnique de la Grande Loge du Bas-Canada.